



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## L'Ordre des urbanistes du Québec nomme trois membres émérites.

**Montréal, le 19 août 2016** – C'est lors d'une soirée festive tenue dans le cadre du congrès 2016 de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), que Messieurs Alain Tessier et Claude Lavoie, ainsi que Mme Nathalie Prud'homme se sont vu élevés au titre d'urbaniste émérite.

- Nathalie Prud'homme, pour sa contribution à faire rayonner l'Ordre à la Ville de Québec et la profession à l'international, son implication bénévole au sein de l'Ordre pour l'organisation de divers événements, ainsi que pour l'enseignement qu'elle prodigue aux étudiants en urbanisme de l'Université Laval.
- Alain Tessier, pour le mentorat qu'il a su apporter à la relève, ses nombreuses publications relatives à l'urbanisme et les nombreux projets de développement à la Ville de Rimouski, dont la mise sur pied d'une promenade piétonne et cyclable le long du fleuve et la longévité de sa carrière, malgré des épisodes difficiles.
- Claude Lavoie pour ses nombreuses implications auprès de l'OUQ pendant plusieurs années, notamment au sein du syndic, ainsi que dans la communauté, pour ses multiples publications pour la valorisation de l'urbanisme et également pour la transmission de son expertise en tant que formateur et chargé de cours.

Chaque année, L'Ordre des urbanistes du Québec décerne le statut de membre émérite à un/e urbaniste qui se sont démarqués par leur contribution exceptionnelle à la profession ou à l'Ordre par la qualité de leur pratique professionnelle, par l'enseignement et l'encadrement professionnel offert à la relève, par la planification et la recherche en urbanisme ou par leur engagement communautaire et leur leadership.



BDV : de gauche à droite : le président de l'ordre des urbanistes du Québec, Donald Bonsant, M. Claude Lavoie, urbaniste-émérite, Mme Nathalie Prud'homme, urbaniste-émérite et M. Alain Tessier, urbaniste-émérite.

– 30 –

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. L'Ordre regroupe 1400 urbanistes et urbanistes stagiaires et a pour mandat d'assurer la protection du public en réglementant et en surveillant les activités professionnelles des urbanistes. Il est également le gardien et le promoteur de la compétence professionnelle en aménagement du territoire et en urbanisme.

Source : Lysane Sénécal Mastropaolo  
Chargée des événements et relations média  
514-849-1177 poste 27  
lsenechal@ouq.qc.ca